

Résumé de l'Agenda pour le 21ème siècle

Proposition issue des travaux de l'Assemblée Mondiale de Citoyens

Pierre Calame

Note de travail, FPH, 26 avril 2002, 6 pages (bip 673)

Résumé

L'un des objectifs de l'Assemblée Mondiale de Citoyens était d'élaborer un "agenda pour le 21ème siècle" c'est-à-dire d'identifier des perspectives communes à tous les participants. L'Assemblée a commencé par des ateliers "collégiaux" réunissant des participants appartenant à un même milieu social ou professionnel. Chaque atelier a énoncé son propre agenda présenté sous forme de "carte collégiale" de propositions. Le rapprochement de ces cartes a permis d'identifier 17 thèmes communs. Chacun d'eux a fait l'objet d'un atelier thématique. L'exploitation de ces matériaux et leur comparaison avec les autres travaux de l'Alliance pour un Monde responsable, pluriel et solidaire permet de dégager aujourd'hui un agenda commun, d'identifier un ensemble de changements majeurs, interdépendants, qui devront être entrepris au cours du 21ème siècle. Ils traduisent la manière dont nos formidables moyens de connaissance et de production devront être orientés. L'élaboration d'un socle éthique commun, la mise en place de nouvelles formes de gouvernance depuis le niveau local jusqu'au niveau mondial et l'émergence d'une communauté mondiale à travers la structuration progressive de la société civile sont les éléments majeurs de cet agenda.

Mots-clés thématiques : GOUVERNANCE; ETHIQUE; COMMUNAUTE MONDIALE; SOCIETE CIVILE MONDIALE;
RELATION LOCAL GLOBAL

Mots-clés géographiques : MONDE

Mots-clés méthodes : PROPOSITIONS

Réf. : intranetfph/bip/673, AVE0792 - Agenda 21 pour une autre mondialisation

Résumé de l'Agenda pour le 21ème siècle

Un agenda, c'est l'énoncé des "choses à faire". **L'Agenda pour le 21ème siècle identifie les changements majeurs à conduire, du niveau local au niveau mondial, au cours des prochaines décennies.**

A l'issue de l'Assemblée Mondiale de Citoyens, on peut considérer que cet Agenda existe, au moins à l'état d'esquisse. Trois constats permettent de l'affirmer : les préoccupations exprimées par les différents milieux sociaux et professionnels sont voisines ; les propositions issues des différents ateliers thématiques se rejoignent; les conclusions de l'Assemblée et la synthèse des cahiers de propositions de l'Alliance convergent.

Lorsque s'assemblent de tous les horizons géographiques, culturels, sociaux et professionnels des femmes et des hommes soucieux de l'avenir et conscients de leur responsabilité, le dialogue entre eux est possible et fécond. L'Agenda pour le 21ème siècle issu de l'Assemblée Mondiale de Citoyens a été construit de manière démocratique et transparente, par une **démarche ascendante**, partie de la diversité des points de vue issus des différents milieux sociaux et professionnels et des différentes régions du monde pour dégager par étapes les priorités et les stratégies communes.

Deux priorités se dégagent avec force : **l'éthique et la gouvernance**. Comment s'en étonner ? Les sociétés de la planète sont interdépendantes entre elles et avec le reste du monde vivant. La mondialisation est irréversible. Mais l'évolution accélérée des sciences, des techniques et de l'économie, les nouveaux rapports de domination qui en découlent, l'emprise excessive des rapports marchands, l'incompatibilité des modèles actuels de développement et de consommation avec les grands équilibres de la planète, tous ces changements rapides ont bousculé les systèmes de pensée et les modalités d'organisation des sociétés qui s'étaient forgés au cours de l'histoire. Ils ont entraîné la ruine des repères intellectuels, moraux et politiques traditionnels, ont affaibli les solidarités construites au fil des siècles. Les valeurs, les systèmes de pensée et les régulations sociales et politiques n'ont pas suivi au même rythme. Il est temps au 21ème siècle de réduire ce décalage, de **réaffirmer la primauté des fins sur les moyens. C'est le principal message de l'Agenda**. Il peut donc se résumer en une phrase : **construire un socle éthique, des modèles de production et de vie, des régulations sociales et politiques correspondant à ce nouvel état du monde.**

L'Agenda ne se laisse pas découper en parties distinctes. Chaque question qu'il traite renvoie à toutes les autres. Nous l'avons vérifié à l'Assemblée : chaque fois qu'on prétend approfondir un thème particulier on déborde sur les autres. C'est une difficulté quand il faut en exposer simplement le contenu. Mais c'est aussi une force. Les changements individuels sont indissociables des changements collectifs. L'organisation locale des sociétés ne peut se penser hors de leur insertion dans la société mondiale. **L'Agenda du 21ème siècle, c'est l'émergence progressive, tâtonnante, d'un autre modèle , irréductible à ceux, libéral ou communiste, qui ont marqué le monde moderne.** Il ne s'agira pas d'un changement de siècle mais d'un changement d'ère. La plate-forme pour un Monde Responsable, Pluriel et Solidaire de 1993 en avait l'intuition. Les travaux de l'Assemblée Mondiale de Citoyens en apportent la démonstration.

Le nouveau modèle est fondé sur la relation. Sur une planète petite, peuplée et fragile, les interactions entre les personnes, entre les sociétés, avec l'environnement sont constantes, nombreuses, intenses et s'établissent à toutes les échelles. Nous avions appris à juxtaposer, à découper, à séparer : les connaissances, les territoires, les niveaux de gouvernance, les questions ; l'économique et le social, l'individuel et le collectif, le scientifique et le culturel, le local et le global, les femmes et les hommes, le commerce et l'environnement, le public et le privé. Nous

pensions que cet effort de séparation, de distinction, était le signe de l'intelligence et la condition de l'efficacité. Il va falloir maintenant apprendre à relier. **Les valeurs qui s'imposent, sont celles de la relation et de la coopération**, celles de la paix, de la modération et du partage plutôt que celles de la guerre, de l'exploit et de l'accumulation. Ces nouvelles priorités se retrouvent dans tous les domaines, l'éducation, la production, les échanges économiques et culturels, la gouvernance. L'interdépendance des parties de l'Agenda en est le reflet. Cet entrelacement permanent est le reflet du caractère systémique des changements à venir.

Comment faire du neuf avec du vieux ? Comment accoucher du 21ème siècle avec des systèmes de pensée dépassés, des vérités et des situations tenues pour acquises, des institutions forgées à une autre époque et pour une autre situation ? Cette question éternelle prend dans l'Agenda une acuité particulière. S'il s'agit de changer le système d'éducation, qui éduquera les futurs éducateurs ? Comment concevoir le futur modèle et comment organiser le passage du modèle actuel au modèle futur ? Par où commencer si tout se tient ? A ces questions apparemment insolubles, l'Assemblée apporte des réponses encourageantes, pragmatiques et parfois dérangeantes.

Des réponses encourageantes et pragmatiques parce que partout et dans tous les domaines des germes de ce changement existent, même s'ils ne sont que partiels et locaux. La valeur ajoutée de l'Assemblée est simplement de les relier, de les agencer, d'en faire apparaître la cohérence profonde. C'est cette mise en réseau – encore une fois la relation, encore une fois le rapport du local au global - , qui permet à chaque personne, chaque expérience de sortir de la marginalité, de se découvrir partie prenante d'une aventure collective. D'où aussi l'importance, maintes fois soulignée dans l'Agenda, de construire des réseaux internationaux.

Des réponses parfois dérangeantes parce qu'elles ne mettent pas en scène les affrontements classiques : droite contre gauche, Nord contre Sud, classe sociale contre classe sociale. Les mutations, sans ignorer les conflits d'intérêt, résultent tout autant de changements de regards que de nouveaux rapports de force.

L'Agenda émerge des contributions des uns et des autres. C'est l'œuvre de tous. **Le changement se conçoit en marchant. Il associe la pensée et l'action.** L'Agenda tire sa légitimité démocratique de la convergence et de la cohérence des préoccupations et expériences venues de tous les horizons. C'est un modèle ouvert, bricolé, évolutif, non un nouveau dogme.

L'éthique est le premier domaine de convergence, le socle de l'Agenda. Tous les ateliers "collégiaux" de l'Assemblée sans exception en ont parlé ainsi que la plupart des ateliers thématiques. Quatre valeurs, liées entre elles, sont plébiscitées : la responsabilité – à l'égard des autres, à l'égard de la planète - ; la capacité à prendre en compte à la fois l'unité et la diversité du monde ; la tolérance et le respect - c'est à dire la manière **d'accepter l'autre dans son égalité et sa différence - ; la solidarité.** Tout le reste en découle. La citoyenneté, par exemple, , autre thème très présent dans les propositions, est conçue comme un équilibre de droits et de devoirs, comme le résultat d'un comportement responsable.

Ces valeurs n'ont de réalité qu'à travers des pratiques : la responsabilité n'existe que par des comportements responsables, la tolérance par des comportements tolérants, etc. C'est pourquoi la diffusion de ce socle éthique ne peut être le fruit d'un discours moral mais doit résulter d'apprentissages sociaux. L'éducation à la citoyenneté, par exemple, ne peut se faire que par l'exemple, à travers la pratique de la citoyenneté dans les systèmes éducatifs. La démocratie n'est pas seulement, n'est pas avant tout un système politique. C'est d'abord un espace d'apprentissage de la responsabilité et du partenariat. C'est le comportement responsable qui fonde en dernier

ressort la légitimité de l'exercice du pouvoir économique et politique, même si la légalité de ce pouvoir vient du vote des actionnaires ou des électeurs.

Le socle éthique fait le pont entre les comportements individuels et les normes sociales. Le monde ne peut fonctionner que si désir individuel, prestige social et obligations juridiques et institutionnelles se renforcent mutuellement. Les stratégies de changement combinent la recherche individuelle de sens et la création de nouvelles normes sociales ; l'une ne va pas sans l'autre.

L'image de socle éthique est à prendre au pied de la lettre : ce sur quoi se fonde tout le reste. La combinaison des valeurs entre elles forme la palette des conduites comme la palette infinie des couleurs se forme à partir d'un petit nombre de couleurs de base. Ce n'est pas une liste juxtaposée de préceptes moraux mais une vision du monde.

La gestion de la biosphère et des ressources naturelles est un bon exemple de cette combinaison et de cette vision. Elle est gouvernée par les deux principes de responsabilité et de solidarité : la responsabilité conduit à la protection et impose l'attention aux interrelations au sein des écosystèmes et avec les activités humaines ; la solidarité conduit au partage équitable de tout ce qui n'existe pas en quantité infinie.

L'éducation répond aux mêmes exigences. Elle appelle une réforme de contenu, pour devenir éducation à l'être, aux relations, à la complexité. Elle appelle aussi, au nom de l'équité, à un nouveau partage des savoirs. **Ainsi se dessinent les deux faces indissociables du bien public : le fruit d'une responsabilité partagée ; ce à quoi chacun accède de façon équitable.** Protection de l'environnement et justice sociale doivent être les deux faces d'une même monnaie.

Responsabilité et solidarité créent les conditions du partenariat et du contrat. La gouvernance, le droit, les régulations politiques, l'organisation des services publics constituent le cadre de la mise en œuvre des responsabilités de tous plutôt que l'assujettissement de chacun à des normes au nom de l'intérêt public. D'où l'importance accordée au développement de démarches citoyennes – exprimant la conscience individuelle et collective de la responsabilité – et aux moyens d'évaluer publiquement l'exercice réel des responsabilités. Les principes de partenariat et de contrat social deviennent des références centrales. Les pouvoirs publics ont pour première responsabilité d'organiser ce partenariat et de s'y engager. **Chaque milieu professionnel tire du contrat qui le lie au reste de la société la justification ultime de sa liberté et de ses priviléges.** Les systèmes publics d'information citoyenne jouent pour le respect du contrat un rôle aussi important que la justice.

La prise en compte des relations et la double exigence d'unité et diversité sont au cœur de la construction de la société mondiale à venir. Cela se vérifie dans tous les domaines.

Qui dit relation dit en effet horizontalité, transversalité, enracinement, territoire, recherche de cohérences. D'où l'insistance constante, dans l'Agenda, sur la place du local : dans l'éducation, la science, les médias, l'organisation économique et sociale, la gestion des échanges, la préservation des écosystèmes, la gouvernance. Au lieu de juxtaposer des lois universelles de la physique et de l'économie ou des filières verticales de production et de distribution, il faut en organiser les liens dans un contexte et sur un territoire.

Cohérence locale ne veut pas dire isolement, ne veut pas dire autarcie. Ce n'est pas un retour en arrière. C'est, au contraire, une marche en avant vers un nouveau degré d'intégration des connaissances et des activités, vers une capacité nouvelle à associer diversité et unité, autonomie et solidarité. Car **les différents territoires, les différents contextes locaux sont**

interdépendants jusqu'au niveau mondial. Il n'y a plus d'un côté les problèmes locaux et de l'autre les problèmes mondiaux. Tout est local, tout est mondial.

Un concept commun, presqu'un mot d'ordre, guide la recherche de formes nouvelles de culture, d'organisation sociale, d'économie et de gouvernance. **C'est le concept de "subsidiarité active".** "Subsidiarité" parce que priorité est donnée aux approches locales ; "subsidiarité active" parce que cette priorité s'exerce à tout moment dans le respect des interdépendances.

Né dans le champ de la gouvernance pour décrire une nouvelle philosophie politique, ce concept s'applique également à l'économie et à la société pour inventer de nouvelles formes de relations entre diversité et unité, entre local et mondial. Il s'agit, dans tous les domaines, d'utiliser toutes les ressources de l'intelligence et de la technique pour inventer de meilleures manières d'obtenir simultanément plus d'unité et plus de diversité ; d'associer ces deux termes au lieu de les opposer.

La structuration de la société mondiale en réseau est une des dimensions majeures du nouveau lien entre local et mondial, un des symboles de la relation renouvelée entre unité - l'organisation mondiale du réseau – et la diversité – l'autonomie et l'environnement local de ses membres. Chaque atelier collégial et la plupart des ateliers thématiques ont fait de cette mise en réseau des expériences, des personnes, des ressources et des institutions une priorité. Pour transformer les expériences de chacun en connaissance partagée. Pour sortir de la marginalité et de l'impuissance. Pour entrer en partenariat au sein d'un milieu, entre milieux, avec les pouvoirs publics. Pour définir un nouveau partage des rôles dans la production et la gestion des biens publics. Partenariat et partage des rôles ne retirent rien aux responsabilités politiques. Ils en proposent simplement un autre usage.

Face au mouvement de marchandisation et de privatisation et sur une scène internationale encore dominée par les relations entre Etats, il est fondamental et urgent **d'organiser un espace public mondial**. Seule une organisation en réseau, facilitée par Internet, permet d'en faire naître les acteurs. **Il n'y aura pas d'organisation politique mondiale sans qu'une communauté mondiale ne s'institue au préalable.** Aventure inouïe où l'organisation de la société précède et préfigure celle de ses institutions politiques. Les dynamiques instituantes sont essentielles.

La construction de la communauté politique, en particulier à l'échelle mondiale, demeure la grande aventure du 21ème siècle. La plupart des propositions émises à l'Assemblée Mondiale dans le cadre de l'Alliance sont, en dernier ressort, relatives à la gouvernance, du local au mondial. Les liens entre les niveaux de gouvernance sont si forts que chaque fois qu'un atelier de l'Assemblée Mondiale a cherché à traiter un des niveaux, quel qu'il soit, territoire locale, Etat ou gouvernance mondiale, il a été amené à évoquer simultanément les autres niveaux. L'approche locale est un moyen privilégié d'accès à l'universel. La réforme de l'Etat passe par une redéfinition des relations entre les Etats et les territoires locaux d'un côté, les régions du monde et la planète de l'autre. Enfin, une gouvernance mondiale ne peut se concevoir sans relier les approches locales des problèmes et sans dépasser la conception actuelle de la souveraineté des Etats. En outre, les débats de l'Assemblée Mondiale permettent de vérifier que les questions soulevées à propos de la gouvernance sont les mêmes à toutes les échelles. Ces questions peuvent se regrouper en quatre grands chapitres :

- créer des conditions d'une gouvernance légitime, démocratique et efficace ;
- permettre la structuration internationale des acteurs sociaux et organiser les partenariats entre eux ;
- protéger des droits et des intérêts des groupes sociaux ou des pays les plus faibles ;

- échapper à la domination exclusive des rapports marchands et créer des régulations qui prennent en charge les défis de la société du 21ème siècle, en particulier la gestion simultanée des problèmes sociaux et des problèmes environnementaux.

Ces quatre dimensions regroupent chacune un ensemble de principes qui constituent le **cahier des charges de la gouvernance de demain**.

L'art de relier entre eux, les acteurs et les problèmes est la condition première de l'efficacité des futurs systèmes de gouvernance. De nouvelles formes de coordination entre autorités locales, nationales et internationales (relier les niveaux), de nouvelles méthodes de coproduct